

Cours au 11/06/2009 =	41,41 D
Nombre d'actions =	8 500 000
Capitalisation boursière =	351 985 000
Principaux actionnaires:	
Groupe BEN YEDDER	66,50%
Groupe TAMARZISTE	11,50%

Chiffres clés (mD)	2007	2008	2009p
PNB	114,9	130,7	143,8
Résultat net	29,4	40,1	44,1
Résultat d'exploitation	33,5	46,3	55,6
Dépôts clientèle	2066	2441	2929
Crédit	1999	2345	2720



Indicateurs boursiers	2007	2008	2009p
PE	12	9	8
P/BV	1,29	1,16	1,2

Performance boursière	
1 mois	-7,42%
6 mois	25,93%
1 an	35,74%

Le siège de l'AMEN BANK sis à l'avenue Mohamed V a accueilli hier 11/06/2009 les deux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire qui devaient dans un premier lieu statuer sur les comptes de l'exercice 2008, en répartir les résultats et approuver l'émission d'emprunt obligataire. Dans un deuxième lieu, l'assemblée extraordinaire a approuvé la modification des statuts conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'augmentation de capital de la banque.

Le directeur général de la banque, Mr Ahmed El Karam, a présenté les faits saillants de l'année 2008, qui selon ses dires n'était pas une année de crise chez l'AMEN BANK. En effet au cours de l'exercice 2008, le total bilan de la banque a atteint 3 246MD soit une augmentation de 16% par rapport à 2007. Les crédits à la clientèle de la banque se sont vu accroître de 17,3% et les dépôts 18,1% en se stabilisant respectivement à 2 345MD et 2 441MD.

Le chiffre d'affaires de l'AMEN BANK s'est vu propulsé de 16,3% au 31/12/2008 avec 257,3MD contre 221,3MD à la même date en 2007. Le PNB de la banque à la clôture de cet exercice 2008, s'est affiché de 130,7MD en progression de 13,7% par rapport l'exercice précédent et générant ainsi un résultat net de 40,1MD soit une performance de 36,3% par rapport à 2007.

Le coefficient d'exploitation de l'AMEN BANK s'est amélioré de 5,5 points par rapport à 2007, une amélioration principalement due à la baisse des frais du personnel qui avaient subi au cours de 2007 la régularisation des droits non encore servis aux employés d'un montant de 2,3MD.

Il faut signaler l'ouverture au cours de cet exercice de 9 nouvelles agences réparties essentiellement sur le Nord West : une zone prioritaire qui bénéficie de certains avantages fiscaux et qui aident à la rentabilisation de l'investissement.

En ce qui concerne l'exercice 2009, le management de la banque a affirmé que ça sera une année exceptionnelle, avec des chiffres arrêtés au terme du 5^{ème} mois de 2009 qui affichent une progression de 12,6% des crédits, 16% des dépôts et 25% du résultat.

Perspectives d'avenir :

L'AMEN BANK entend continuer dans son plan stratégique 2008-2013, dont les grandes lignes se résument ainsi :

- ✓ Une évolution moyenne des ressources à un taux minimum de 8% pour garder une part de marché entre 9% et 10% ;
- ✓ Maintenir un taux de croissance des crédits à la clientèle autour de 8% ;

- ✓ Maintenir un taux de croissance de 6% pour le chiffre d'affaires et 8% pour le PNB ;
- ✓ Lancer des emprunts obligataires afin de maintenir la stabilité des ressources ;
- ✓ Augmenter le capital pour atteindre 100MD ;
- ✓ Réduire le taux de créances classées qui est de 14,7% à 10% en 2011 ;
- ✓ Arriver à couvrir les CDL à hauteur de 80% en 2011 au lieu de 69,4% au 31/12/2008.

L'AGO a décidé au terme de sa séance de distribuer un dividende de 1,100D, au titre de dividende pour l'exercice 2008 et qui sera servi aux actionnaires à partir du 19/06/2009. La même assemblée a reconduit son autorisation au conseil d'administration pour l'émission d'un ou de plusieurs obligataires ne dépassant pas un montant de 100MD.

L'AGE, a approuvé la proposition du conseil d'administration et a décidé de porter le capital social de la société de 85MD à 100MD en deux opérations simultanées comme suit :

- Emission de 750 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour porter le capital de 85 à 92,5MD et le droit de souscription sera attribué aux anciens actionnaires à concurrence de 3 actions nouvelles pour 34 anciennes.
- Emission de 750 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et porter ainsi le capital de 92,5 à 100MD. Ces actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires à concurrence de 3 actions nouvelles gratuites pour 37 actions anciennes.

L'augmentation du capital sera réalisée au mois de décembre et les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010.

Cette même assemblée extraordinaire a aussi décidé de donner tous pouvoirs au conseil d'administration pour apporter les modifications nécessaires aux statuts de la banque conformément à la réglementation en vigueur.